Sicoval
Communauté d'agglomération du Sud-Est Toulousain

Labège, le 18 JUIN 2025

Direction Aménagement Urbanisme Habitat
Service Politique de l'Habitat

Mairie de Odars
Monsieur le Maire
16 allée des Pyrénées
31450 ODARS

N/Réf : 2025-106
Dossier suivi par **Bérengère LE GOUET**
berengere.le-gouet@sicoval.fr
06 45 70 79 19

Objet : Avis sur projet de modification du PLU

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L153-40 du code de l'urbanisme, vous avez communiqué au Sicoval le projet de 1ère modification du PLU prescrit par arrêté du 23 septembre 2024, pour avis de l'EPCI sur la compatibilité avec le Programme Local de l'Habitat (PLH).

Après examen du dossier par le service en charge du PLH, les dispositions contenues dans le projet de modification du PLU font l'objet des observations suivantes :

- L'ouverture à l'urbanisation du secteur Pibrac contribuera à atteindre la perspective de production de logements inscrit dans le PLH 2025-2030 ;
- Le mise en place sur cette zone d'un taux de 30% de logement locatif social et/ou en accession abordable est également en correspondance avec le PLH ;
- La modification des règles de mixité sociale à hauteur de 30% de logement locatif social et/ou en accession abordable dans les zones UA et UB permet la mise en cohérence avec l'objectif fixé dans le PLH 2025-2030.

Compte tenu de ces éléments, je vous informe que l'avis du Sicoval au titre de la compatibilité avec le PLH, sur le projet de 1ère modification du PLU de la commune de Odars est favorable.

Veuillez agréer Monsieur le Maire et cher collègue, l'expression de mes respectueuses salutations.

Pablo ARCE

SICOVAL - (Haute-Garonne)

Membre associé du Bureau du Sicoval
Délégué au Programme Local de l'Habitat
et l'accueil des gens du voyage